

La clavelée en Côte d'Ivoire Epidémiologie - Diagnostic - Prophylaxie

par A. ANGBA (1) et F. PIERRE (2)

- (1) Dr Vétérinaire, Directeur du Laboratoire de Pathologie Animale de Bingerville, B.P. 206, Bingerville, Côte d'Ivoire.
(2) Dr Vétérinaire, Expert FAO/PNUD au Projet IVC/71/505, Responsable du Laboratoire de Pathologie Animale Annexe de Bouaké, B.P. 1366, Bouaké, Côte d'Ivoire.

RÉSUMÉ

Deux épizooties de clavelée se sont déclarées, en 1979, dans le centre et le sud de la Côte d'Ivoire sur des moutons Djallonké. La première, d'origine inconnue, a sévi sur un seul troupeau de façon relativement bénigne, alors que la seconde, issue de la précédente, s'est étendue très rapidement à plusieurs troupeaux causant plusieurs centaines de morts, surtout chez les jeunes, les animaux porteurs de parasites gastro-intestinaux et sanguins étant plus particulièrement atteints.

Il a fallu différencier la clavelée de la dermatophilose et de l'ecthyma contagieux déjà diagnostiqués dans la même région.

La prophylaxie médicale a permis d'éprouver l'efficacité et l'innocuité de plusieurs types de vaccin du commerce : tué, atténué ou sensibilisé. Les ovins Djallonké de cette région de la Côte d'Ivoire, qui ont réagi très sévèrement à un vaccin atténué, ont par contre parfaitement supporté un vaccin sensibilisé qui est, depuis, utilisé avec succès contre cette maladie.

Mots clés : Clavelée - Ovins - Côte d'Ivoire.

ANGBA (A.), PIERRE (F.). — Sheep pox in Ivory Coast. Epidemiology, diagnosis and prevention. *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1983, 36 (4) : 333-336.

Summary. — Two outbreaks of sheep pox occurred in Djallonke sheep in 1979 in the centre and the south of Ivory Coast. The first outbreak whose primary focus remained unknown, affected mildly only one herd. The second outbreak derived from the first one spread out very quickly to several herds and entailed several hundreds of deaths especially among young animals. The sheep which were already weakened by gastro-intestinal and blood parasites were particularly affected. A differential diagnosis was established between sheep pox, contagious ecthyma and dermatophilosis. The efficiency and innocuousness of several types of commercial vaccines were tested : killed, attenuated and sensitized vaccines. Djallonke sheep of this part of Ivory Coast developed serious side effects to attenuated vaccines but withstood very well the sensitized vaccines which have been used successfully since then.

Key words : Sheep pox - Ivory Coast.

I. INTRODUCTION

C'est au début du mois de mai 1979 qu'un troupeau de moutons, dans la région de Beoumi, a présenté une affection d'allure franchement contagieuse, caractérisée par des

éruptions pustuleuses ou nodulaires apparaissant sur tout le corps des animaux (5), et qui a été aussitôt identifiée à la clavelée. A l'époque, la maladie a semblé se circonscrire à ce seul troupeau. Elle en a frappé indistinctement tout l'effectif, se manifestant avec une particulière

intensité chez les jeunes et chez les femelles (1). Elle n'a causé que peu de troubles, si ce n'est l'indisponibilité du troupeau pendant environ deux mois, avec arrêt de croissance des animaux et un avortement.

II. ÉPIDÉMIOLOGIE

La maladie a sévi dans trois fermes, deux situées à Béoumi et la troisième à Toumodi. A Béoumi, où la clavelée s'est manifestée pour la première fois, le troupeau atteint au mois de mai se situe en aval du Centre National Ovin (C.N.O.). Cet organisme est l'un de ceux chargés de développer et de promouvoir les techniques de l'élevage ovin dans la région. Il dispose d'une importante infrastructure permettant l'hébergement de milliers de moutons. L'attention du responsable de ce Centre a été immédiatement attirée sur le haut risque de transmission de la clavelée à ses troupeaux, compte tenu de la proximité de l'exploitation infectée et surtout de la situation du Centre qui commande sa voie d'accès. Toute sortie et tout déplacement d'animaux dans l'élevage infecté ont été interdits. La maladie y a évolué pendant près de 60 jours et a disparu à la fin du mois de juillet, sans provoquer de mortalité.

Mais, au mois d'août, elle est apparue à Toumodi dans les élevages de la SODEPALM (Société d'Etat qui s'occupe de la culture du palmier à huile, du cocotier et du manioc et en profite pour promouvoir un intéressant élevage ovin) et dans ceux du C.N.O. où elle a frappé les animaux avec une soudaineté surprenante. L'épizootie s'est, en effet, répandue comme une traînée de poudre dans tous les troupeaux avec d'autant plus de facilité que ceux-ci n'étaient pas protégés contre la clavelée, qu'ils n'étaient pas isolés les uns des autres et que les bergers entretenaient d'incontrôlables va-et-vient d'un troupeau à l'autre, voire d'un élevage à l'autre.

Quelques centaines de cas mortels ont été enregistrés sur les moins résistants de ces animaux, c'est-à-dire les jeunes et les porteurs de parasites gastro-intestinaux (*Heamonchus*, *Taenia*, Coccidies) et sanguins (*Anaplasma* et *Babesia*).

Symptomatologie

Cette épizootie s'est manifestée ici sous forme de deux vagues d'inégale intensité et

ampleur. La première vague d'origine inconnue a évolué d'une manière naturelle et bénigne sans complications graves, les symptômes demeurant les classiques éruptions cutanées dont l'apparition est précédée d'une hyperthermie très accusée : 41-42 °C (2, 4, 5).

La seconde, issue de la première, s'est montrée plus virulente puisque mortelle. Les animaux ont présenté, en plus des éruptions cutanées, des complications viscérales sous forme de nodules fibreux de 3 à 5 mm de diamètre, disséminés sur la muqueuse intestinale ou enchâssés dans le parenchyme pulmonaire (1, 2, 4, 5).

Diagnostic différentiel

Le diagnostic se base essentiellement sur le caractère pathognomonique des lésions éruptives vésiculo-papuleuses évoluant par poussées successives sur un même animal et par vagues sur tout ou partie des animaux d'un troupeau atteint.

Il a fallu distinguer la clavelée débutante :

— de la dermatophilose, découverte à Bouaké sur un agneau. Les nodules de dermatophilose se sentent à la palpation plus qu'ils ne se laissent voir.

— de l'ecthyma contagieux dans ses manifestations mammaires et podales qui peut prêter à confusion avec la clavelée au stade des complications. Mais l'ecthyma au niveau de la bouche provoque plutôt une stomatite primitive avec des lésions pustuleuses, puis ulcéreuses. Sur les mamelles ou à hauteur de la couronne, le long du canon, à l'articulation carpienne ou tarsienne, ce sont des éruptions papulo-pustuleuses à tendance érosive également.

Prophylaxie

La clavelée s'étant introduite dans le pays, on ne sait par quelle voie, il était prudent de prévenir tout retour offensif de la maladie. C'est pourquoi, dès la première épizootie, les responsables ont décidé de vacciner les animaux ainsi menacés.

Un premier essai de vaccination avec un vaccin atténué ayant déjà donné de bons résultats, en d'autres régions d'Afrique de l'Ouest et sur d'autres races d'ovins que ceux auxquels nous avons eu affaire, a montré que les moutons Djallonké de la Côte d'Ivoire y étaient très



Photo 1. — Observer la dissémination des nodules partout sur le corps de l'animal avec une concentration particulière autour de l'épaule.

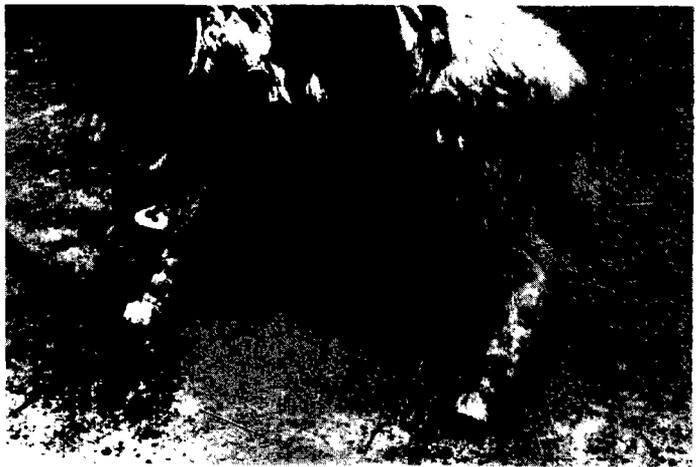


Photo 2. — Malgré les poils longs de l'animal, les nodules sont bien visibles sur les membres qui ressemblent à des jambes de bois.



Photo 3. — Tête maculée de nodules qui occluent littéralement les yeux, obstruent les narines et gênent le mouvement des lèvres.

sensibles, avec souvent des réactions sévères pouvant aller jusqu'à la mort.

En conséquence, des essais comparatifs ont été faits en laboratoire, à l'aide de vaccins d'origine et de nature diverses (vaccins tués, atténués, sensibilisés) (1, 3, 6, 7, 8), qui ont montré que seuls les vaccins sensibilisés étaient adaptés à la très grande sensibilité du mouton Djallonké de Côte d'Ivoire au virus claveléux.

Dans les conditions où nous avons opéré, en laboratoire avec des sujets en bon état et en bonne santé, ce vaccin sensibilisé (8) a été, en effet, le seul à donner des réactions générales et locales acceptables, ces dernières se manifestant par des nodules ne dépassant pas la taille d'un grain de café.

Par contre, sur le terrain, ces réactions locales ont été plus importantes, allant de nodules

de 1 à 2 cm de diamètre à des vésico-papules de 3 et 4 cm avec ulcération et escarre, sans toutefois aller jusqu'à leur généralisation.

Cette différence de sensibilité peut s'expliquer par une réceptivité plus marquée de la part des moutons d'élevage Djallonké, du fait, semble-t-il d'un polyparasitisme intense, de carences minérales et d'une sévère sous-alimentation.

Quoi qu'il en soit, depuis janvier 1980, tous les animaux destinés à former des noyaux d'élevage sont soumis à une quarantaine au cours de laquelle ils sont vaccinés obligatoirement contre la clavelée, après déparasitage et autres traitements anti-stress.

C'est à cette vigilance qu'est sans doute due, pour le moment, l'absence de tout nouveau foyer de clavelée en Côte d'Ivoire.

ANGBA (A.), PIERRE (F.). — La viruela ovina en Costa de Marfil. *Epidemiologia. Diagnóstico. Profilaxia. Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1983, 36 (4) : 333-336.

Resumen. — Dos epizootias de viruela ovina ocurrieron en 1979 en ovinos Djallonké del centro y del sur de la Costa de Marfil. La primera, de origen desconocida, atacó un solo rebaño de modo benigno mientras que la segunda, derivada de la precedente, se extendió muy rápidamente a varios rebaños al causar una mortalidad elevada, sobre todo en los jóvenes, siendo particularmente atacados los animales portadores de parásitos gastrointestinales y de protozoarios. Se necesitó diferenciar la viruela ovina de la dermatofilia y del ectima contagioso ya diagnosticados en la misma región. La profilaxia permitió demostrar la eficacia y la inocuidad de varios tipos comercializados de vacuna : muerta, atenuada o sensibilizada. Los ovinos Djallonké de dicha región de la Costa de Marfil que mostraron una reacción muy grave para con una vacuna atenuada, en cambio soportaron completamente una vacuna sensibilizada que, desde, se utiliza con éxito contra esta enfermedad.

Palabras claves : Viruela ovina - Costa de Marfil.

BIBLIOGRAPHIE

1. BOURDIN (P.). Problèmes posés par la pathologie du mouton en zone sahélienne et soudano-sahélienne. *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1979, 32 (2) : 123-129.
2. KOUAME (J. B.). Test de contrôle d'un vaccin anticlaveux. Rapport d'activité du laboratoire de pathologie animale de Bingerville (Côte d'Ivoire) pour l'année 1979, département de Microbiologie, 12 p.
3. MATEVA (P.), JASSIM (F. A.), THOMSON (J. R.) and AL-DOORI (T. M.). The propagation of an attenuated sheep-pox virus and its use as a vaccine. *Bull. O.I.E.*, 1974, 81 (3-4) : 329-339.
4. PANISSET (L.). *Traité des maladies infectieuses des animaux domestiques.* Paris, Vigot Frères, 1938, 562 p.
5. PIERRE (F.). Rapport d'activité du laboratoire annexe de Bouaké pour l'année 1979, 26 p.
6. RAMISSE (J.), ASSO (J.), HASSANI (A.), ANANE (O.) et JEMLI (J.). Culture du virus claveléux sur cellules : Application à la vaccination et au contrôle de l'immunité. *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1978, 31 (1) : 11-19.
7. RAMYAR (H.), HESSANII (M.) and GBABOUSSI (B.). Observations on the use of live-modified tissue culture vaccine against sheep-pox. *Bull. O.I.E.*, 1974, 81 (9-10) : 881-87.
8. RIBEIRO (M.) et SUREAU (P.). Vaccin anticlaveux lyophilisé à virus sensibilisé. *Archs. Inst. Pasteur Algérie*, 1967 (45) : 11-29.